



# ATTESTATION D'ASSURANCE

## PACK RC Professions Réglementées

### RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE / EXPLOITATION

Nous soussignés, **AIG Europe SA, Succursale pour la France Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets, 92400 Courbevoie**, confirmons que NS CONSEILS PATRIMOINE ET FINANCE, ci-après dénommé le souscripteur, sise :

**9 Rue Victor Hugo**

27000 EVREUX

a souscrit une garantie PACK RC Professions Réglementées couvrant la **RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE / EXPLOITATION** N° RD01202336W aux conditions suivantes :

**ASSURÉS** : Le souscripteur et/ou ses filiales.

**PERIODE D'ASSURANCE** : Du 01/01/2023 au 31/12/2023.

**TERRITORIALITE** :

Les garanties s'exercent en France **Métropolitaine, Martinique, Guadeloupe, Réunion**

NOTA : POUR LA GARANTIE DEFENSE – RECOURS : FRANCE METROPOLITAINE UNIQUEMENT.

**ACTIVITÉS ASSURÉES ET LIMITES DE GARANTIE** : voir pages suivantes

La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'assureur. La garantie s'applique exclusivement dans les termes et conditions du contrat PACK RC Professions Réglementées n° RD01202336W.

Adresse Postale :Service Gestion Pack AIG - Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets, CS 60234, 92913 Paris La Défense Cedex

Téléphone : 09 69 32 15 24 - Courriel : [gestion@packassurances.fr](mailto:gestion@packassurances.fr) - Site internet : [www.aig.com/fr/pack](http://www.aig.com/fr/pack)

AIG Europe SA - compagnie d'assurance au capital de 47 176 255 euros, immatriculée au Luxembourg (RCS n° B 218806) dont le siège social est sis 35 D Avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxembourg.

Succursale pour la France :Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets, 92400 Courbevoie - RCS Nanterre 838 136 463 - Adresse Postale : Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets, CS 60234, 92913 Paris La Défense Cedex. Téléphone : +33 1.49.02.42.22 - Facsimile : +33 1.49.02.44.04.

## RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE : PLAFOND DE GARANTIE REGLEMENTAIRE

ACTIVITES ASSURÉES	REFERENCES LÉGALES	PLAFOND DE GARANTIE PAR ASSURÉ
Conseil en investissement financier (CIF), y compris conseil en gestion de patrimoine (CGP)	Conseiller en Investissement Financier(CIF) y compris le Conseil en Gestion de Patrimoine (CGP) - Articles L 541-1 et suivants du Code monétaire et financier ainsi que les textes réglementaires subséquents	- 150.000 Euros par sinistre et 150.000 Euros par <b>période d'assurance</b> s'il s'agit d'une personne physique ou d'une personne morale employant moins de deux salariés (1) - 300.000 Euros par <b>sinistre</b> et 600.000 Euros par <b>période d'assurance</b> s'il s'agit d'une personne morale employant deux salariés au minimum (1)
Intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement (IOBSP), y compris conseil en gestion de patrimoine (CGP)	Intermédiaire en Opérations de Banque et en services de paiement - Articles L 519-1 et suivants du Code monétaire et financier ainsi que les textes réglementaires subséquents	- 500.000 Euros par <b>sinistre</b> et - 800.000 Euros par <b>période d'assurance</b> (1)
Intermédiaire en assurance, y compris conseil en gestion de patrimoine (CGP)	Intermédiaire en Assurance - Articles L511-1 et suivants du Code des assurances ainsi que les textes réglementaires subséquents	1.500.000 Euros par <b>sinistre</b> et 2.000.000 Euros par <b>période d'assurance</b> (1)
Agent immobilier (transaction immobilière, gestion locative, syndic de copropriété à titre accessoire), y compris conseil en gestion de patrimoine (CGP)	Agent Immobilier (transaction et gestion locative) - loi n°70-9 du 02/01/70 dite « LoiHoguet » ainsi que les textes réglementaires subséquents	150.000 Euros par <b>période d'assurance</b> (1)

**(1) POUR TOUT DOMMAGE CAUSÉ À UN BIEN CONFIE, IL EST FAIT APPLICATION D'UNE SOUS-LIMITE DE 10% DU PLAFOND DE GARANTIE, QUI FAIT PARTIE INTÉGRANTE DUDIT PLAFOND.**

CONSEIL JURIDIQUE	PLAFOND DE GARANTIE
Le conseil juridique et la rédaction d'actes sous seing privé exercés à titre accessoire aux activités visées ci-dessus	70.000 Euros par <b>période d'assurance</b>

Adresse Postale :Service Gestion Pack AIG - Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets, CS 60234, 92913 Paris La Défense Cedex

Téléphone : 09 69 32 15 24 - Courriel : [gestion@packassurances.fr](mailto:gestion@packassurances.fr) - Site internet : [www.aig.com/fr/pack](http://www.aig.com/fr/pack)

AIG Europe SA - compagnie d'assurance au capital de 47 176 255 euros, immatriculée au Luxembourg (RCS n° B 218806) dont le siège social est sis 35 D Avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxembourg.

Succursale pour la France :Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets, 92400 Courbevoie - RCS Nanterre 838 136 463 - Adresse Postale : Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets, CS 60234, 92913 Paris La Défense Cedex. Téléphone : +33 1.49.02.42.22 - Facsimile : +33 1.49.02.44.04.

## RESPONSABILITÉ CIVILE EXPLOITATION

RESPONSABILITÉ CIVILE EXPLOITATION	PLAFOND DES GARANTIES
Dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non	7.500.000 euros par <i>sinistre</i>
Dont Dommages matériels et immatériels consécutifs	1.000.000 euros par <i>sinistre</i>
Dont Dommages immatériels non consécutifs	500.000 euros par <i>sinistre</i>
Dont Conséquences de la faute inexcusable de l'employeur	1.000.000 euros par <i>période d'assurance</i>
Dont vol par <b>préposés</b>	50.000 euros par <i>sinistre</i>
Dont Dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs résultant d'une atteinte à l'environnement soudaine et accidentelle	150.000 euros par <i>période d'assurance</i>

## DÉFENSE PÉNALE ET RECOURS

DÉFENSE PÉNALE ET RECOURS	PLAFOND DE GARANTIE
Défense Pénale – Recours	15.000 euros par <i>sinistre</i>

Fait à Paris, le 31/01/2023

Pour la Compagnie



**Christophe Zaniewski**  
**AIG Europe SA**  
 Tour CBX  
 1 Passerelle des Reflets  
 92400 COURBEVOIE